

Compte-rendu CONSEIL DE QUARTIER DU GUICHET 9 octobre 2014

41 habitants présents (H)

Elus : Astrid AUZOU-CONNES (AAC) – conseillère municipale référente du Conseil de quartier du Guichet), Pierre BERTIAUX (PB) – adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'aménagement durable)

Présence de David ROS (DR), maire d'Orsay, pour ce premier Conseil de quartier de rentrée.

Nota : En bleu, réponses ou informations rajoutées a posteriori / suivi des questions et ou enjeux

Bienvenue et introduction par David Ros

Présentation de la démarche de médiation citoyenne menée par la ville et des actions et perspectives engagées pour placer le citoyen au cœur d'un réseau local participatif.

1. Expérimentation rues Verdun-Chevreuse

- Rappel des objectifs et du calendrier de l'expérimentation et présentation des nouveaux aménagements que les riverains ont souhaité devenir pérennes ([\[open data\] : statistiques et relevés des comptages disponibles sur le site de la ville / page médiation citoyenne](#))
- Il n'est pas fait de remarque particulière sur la réalisation définitive à venir (fin octobre), hormis une question sur les perspectives de fréquentation accrue avec l'aménagement du Plateau de Saclay (sujet abordé plus tard dans la réunion)

2. Présentation de la place publique paysagère / résidence Elégance

Présentation du projet par PB. Une maquette en volume, réalisée par un agent municipal, est présentée et visible pour visualiser en 3D les espaces prévus.

Le sujet appelle de nombreuses questions et échanges sur la place du piéton en milieu urbain, la fluidité de la zone en période de pointe (pose et dépose scolaire), la largeur des voies. Constat d'une circulation tendue en ce moment, notamment aux heures de pose et dépose scolaire.

- De manière générale, inquiétude sur la circulation dans le quartier et notamment aux abords de la place avec l'augmentation de la population à venir avec le projet du Plateau de Saclay.
- Questions sur le « goulot d'étranglement » que formerait la largeur réduite de la rue Racine au niveau du feu tricolore. Remontées sur des bouchons occasionnés quand des bus prennent la voie depuis la rue Louise Weiss. Questionnement sur le stationnement sur le pont qui a été changé de côté et complique la giration des bus qui descendent.
- Remarques et questions sur la place qui est rapidement saturée et risque de l'être d'autant plus.
- Partage du constat que les problématiques de coexistence entre piétons, commerces et circulation automobile sont très complexes et que la place proposée semble être un bon compromis. Un H propose ses services à la mairie pour travailler sur l'aspect sécurité et enjeux accidentogènes, fort de 10 ans d'expérience en la matière. Sa proposition est saluée et acceptée par PB.

- Questions posées sur l'emplacement et la gestion des poubelles, sur l'accès des corbillards des Pompes funèbres et sur la présence de places livraisons. DR intervient pour rappeler qu'évidemment ces aspects ont été pris en compte en amont par Bouygues, dont l'expérience en matière d'immobilier collectif n'est plus à faire. DR confirme que la problématique des containers, de la collecte des déchets et des emplacements livraisons est gérée et qu'un accès, visible sur le plan et la maquette, est prévu.

→ PB insiste sur le fait qu'il est nécessaire de se réappropriier la ville contre les excès des situations de transits. Le projet est aussi un moyen de « *questionner notre rapport à l'automobile et l'équilibre entre circulations douces et place de la voiture en ville* ». Il souligne que la piétonnisation favorise le développement du commerce, et que ce n'est pas à la ville de s'adapter aux flux de voitures mais à elle de préserver des espaces de vie et cohabitation entre les circulations.

→ DR répond que parmi 3 scénarii possibles proposés aux riverains lors de réunions publiques dédiées (1/tout voiture 2/tout piéton 3/partage auto-piétons), a été choisi celui qui préserve l'équilibre entre voitures et piétons. Pour le Plateau de Saclay, il rappelle que c'est une Opération d'Intérêt National qui s'impose à la ville.

3. EPPS et aménagements du Moulon

a) Synthèse de la présentation

- DR présente les aménagements à venir et précise que la ville suit l'avancement du projet au jour le jour grâce à la réorganisation des services municipaux ouvrant un pôle « aménagement durable et prospective territoriale ». Ces agents assistent à toutes les réunions (64 personnes travaillent pour l'EPPS au quotidien donc les réunions sont très fréquentes) afin de connaître et de rendre compte de toutes les avancées de travaux.
- Il informe qu'il n'y a pas de projet pour l'instant à Corbeville mais prévient qu'il y en aura très certainement un à terme (après 2020) !
- Il souligne que les travaux ont commencé et que comme tout travaux : ils vont créer des nuisances. Les riverains les plus directement concernés ont été contactés et réunis par la mairie et le Maire pour une présentation en amont et un échange sur le sujet.
- DR regrette que l'arrivée des transports en commun ne suive pas l'arrivée des nouveaux aménagements (ligne 18 prévue pour 2023 par exemple).

b) Liaison vallée/plateau

- Questions sur le téléphérique, à un moment envisagé. → a priori toujours à l'étude par l'EPPS. Des solutions à court terme sont également envisagées, comme la possibilité d'utiliser la bande d'arrêt d'urgence de la N118 par les bus, l'élargissement ou la mise en sens unique de la rue du Doyen Pérez, la création d'une voirie nouvelle rue de la Guyonnerie, etc.

→ [Information RER - Décision du STIF à la demande de la mairie : tous les RER B s'arrêteront systématiquement au Guichet à partir de fin 2015.](#)

4. Parole libre, échanges, questions diverses

a) impasse Paillolle

Des riverains de la rue regrettent qu'elle soit ré-ouverte à la circulation et que les parents stationnent dans cette voie non dimensionnée pour aller chercher leur enfant à l'école ou au gymnase. Difficulté supplémentaire : les personnes qui se garent le matin afin de prendre le train et ne repartent que le soir malgré la zone orange.

Fait positif : un H souligne qu'il n'y a plus d'inondation des caves depuis que des travaux d'assainissement ont été effectués.

→ La mairie est consciente des difficultés occasionnées par ce stationnement pour les riverains. Le sujet est noté pour réflexion à mener.

→ (Des verbalisations des véhicules ne respectant pas la zone verte (stationnement gratuit limité à la demi-journée stationnement résident libre) sont effectuées régulièrement.)

b) Compteur électrique

Un H alerte sur un compteur électrique décroché au croisement entre la rue Bossuet et la rue Racine et sur le danger que cela constitue pour les passants.

→ Problème réglé // Ce compteur, installé provisoirement par le prestataire de l'entreprise Bouygues pour l'alimentation électrique de l'espace de vente, a été oublié lors de son démontage. Après plusieurs relances de la ville, dès mai-juin, l'entreprise a depuis procédé à sa dépose.

c) Marché du centre

- Un H souligne que le sens interdit de la rue de l'Yvette les jours du marché n'est pas respecté.

→ DR regrette le manque de civisme des automobilistes et rappelle que des contrôles sont effectués régulièrement par la police municipale avec verbalisation (très nombreuses, dont des Orcéens qui prennent sciemment le sens interdit...)

- Un H demande les règles d'accès au marché du centre pour les vendeurs ambulants car un marchand de cerises qui était venu une semaine n'aurait pas été accepté la semaine suivante.

→ Concernant le marché, le placier (et délégataire) est seul maître de l'accès des commerçants ambulants non inscrits.

(Ceux-ci peuvent participer occasionnellement mais uniquement pour répondre à un besoin ponctuel et sont donc placés à l'extérieur de la halle.) Les horaires d'installation des marchands du marché sont régis par l'arrêté 14-197 du 27 juin 2014 : les commerçants « volants » peuvent arriver à 7 h et leur véhicule doit être hors de la zone du marché pour 7 h 45.

d) Sentier rue de l'Yvette

Un H trouve qu'il est en mauvais état

→ DR répond que les chemins piétonniers en mauvais état seront refaits mais progressivement, car ces travaux sont coûteux.

→ Après la promenade Lecomte de L'isle en 2014, le chemin Jallot est en cours de réhabilitation. Ces travaux s'étaleront du 17 au 29/11 et intègrent le programme à moyen terme de réhabilitation des chemins piétonniers.)

Idées de sujets à aborder lors d'un prochain CQ

- La pollution générée par la N118
- Le traitement des ordures ménagères

En attendant votre prochain Conseil de quartier, vous pouvez soumettre vos idées à mettre à l'ordre du jour ou à ouvrir au débat citoyen ici : <http://www.mairie-orsay.fr/vie-citoyenne/mediation-citoyenne.html>

Pour toutes les questions de proximité, relatives à des problématiques individuelles : contactez le service proximité proximite.ville@mairie-orsay.fr / 01 69 18 73 11

Pour contribuer à la vigilance citoyenne sur nos espaces publics, utilisez l'outil « Signaler » sur l'appli mobile d'Orsay ou sur « Mon espace ville » sur www.mairie-orsay.fr